

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT
Payable d'avance, par an... \$3.00
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

ANNONCES
Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.08
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 25 Mars 1884
Questions du Jour

LA LOI DES LICENCES

La Minerve établit très bien la position au sujet de cette question et du vote de l'autre jour. Notre confrère représente qu'en politique il n'est pas toujours possible d'obtenir à l'instant tout ce qu'on réclame, et qu'en présence des décisions contradictoires du Conseil Privé, il valait mieux suspendre les effets de la loi de 1883 en attendant une décision nouvelle et spéciale, que de rappeler cette loi purement et simplement du premier coup.

TRADUCTEURS ET STÉNOGRAPHES

MM. les sténographes de la Chambre ont présenté au comité des Débats, ces jours derniers, une requête qui a excité l'hilarité générale. Ces messieurs représentent dans cette requête, qui comporte une notable augmentation de salaire, que leur travail est beaucoup plus intelligent que celui des traducteurs, lequel serait purement machinal, suivant eux.

En voilà une bonne ! Machinal, le travail de la traduction ! Allons donc ! Est-ce que pour être bon traducteur il ne faut pas être instruit, quelque peu lettré ? Tandis que pour être sténographe, on peut se contenter de savoir la grammaire et de pouvoir écrire à la dictée.

Ce qui est machinal, c'est la sténographie. Affaire de patience surtout, d'intelligence après ! Il suffit de posséder une bonne instruction primaire, avec de la bonne volonté et un talent ordinaire. Tandis que pour être traducteur, il faut posséder sa langue—ce qui n'est pas peu dire—connaître la syntaxe, la méthode et le style, être littérateur en un mot. Les hommes qui peuvent en arriver là sans avoir reçu l'éducation classique font exception—une honorable exception—comme les hommes de lettres qui se sont formés seuls.

Quel effort intellectuel requiert le travail des sténographes écrivant sous la dictée des députés ? Nons le demandons. Est-ce qu'il ne s'agit pas pour eux d'être seulement exacts ? On ne leur demande pas de faire de la littérature, grands dieux ! Le Hansard est avant tout un dossier, un Record ; l'élégance doit y céder le pas à la précision.

Tout autre est le travail de la traduction, par lequel on doit rendre dans une autre langue, avec une syntaxe et une méthode étrangères, l'idée, la phrase exprimées

par un orateur ou un écrivain. Il faut ici de la réflexion, de l'effort intellectuel, de la contention d'esprit, des connaissances littéraires, surtout lorsqu'il s'agit d'écrire l'incomparable langue française, difficile autant que belle, exigeante autant que parfaite.

De l'avis de tous ceux qui sont tant soit peu au fait de la question, le travail des traducteurs des Débats est de beaucoup supérieur à celui des sténographes et de beaucoup moins machinal. C'est peut-être une raison, nous le reconnaissons, pour qu'il soit moins apprécié par quelques uns et moins rétribué.

LES CHINOIS

Ainsi que nous l'avons rapporté déjà, ces pauvres Chinois ont encore été l'objet d'un débat peu animé, il est vrai, à la chambre des communes, mercredi dernier. Ce débat pourrait bien être repris demain.

Il faut savoir qu'il y a actuellement plus de dix à douze mille Chinois dans la Colombie britannique. C'est une proportion considérable, vu le chiffre de la population de la province. La plupart de ces Asiatiques, soit neuf mille environ, sont employés aux travaux de construction du chemin de fer du Pacifique. Ils ne sont pas exigeants, coûtent beaucoup moins cher que les ouvriers blancs, mais en revanche ils prennent la place de ceux-ci et les empêchent de trouver de l'emploi. Ils sont en outre d'une immoralité révoltante, paraît-il, et la population blanche, qui les a en horreur, sollicite par l'entremise de ses représentants à Ottawa la faveur d'être débarrassée de leur présence.

MM. Shakespeare et Gordon, qui succèdent ainsi au peu regretté M. Bunster dans son rôle d'anti-chinois, se font accueiller les interprètes de ce sentiment dans la chambre des communes. Ils ont eu peu de succès mercredi, toutefois, et ils n'ont pas beaucoup de chances de réussir tant que la construction du chemin du Pacifique ne sera pas achevée. Alors, ce sera autre chose.

D'ici là, cependant, les travailleurs blancs auront à souffrir. Car, quoi qu'en dise M. Onderdonk, il ne manque pas de ces travailleurs, et ils sont hors d'état de soutenir la concurrence que leur font les sordides et serviles Chinois, qui, pour la plupart, n'ont pas de famille à soutenir, et quittent le pays pour retourner dans le céleste Empire, dès qu'ils ont pu amasser un petit pécule.

ECHOS DU PARLEMENT

La chambre a rejeté, hier, par un vote de 101 contre 50 une motion de M. Paterson condamnant les dépenses faites pour l'immigration.

L'honorable M. McLellan a déposé sur le bureau de la chambre, hier après-midi, le rapport du département de l'Agriculture pour l'année 1883.

En réponse à M. Blake, l'honorable M. McMillan a dit que la somme de \$200 avait été payée à M. J. Wilkinson pour services rendus dans la collection des statistiques pour le recensement.

L'honorable M. McLellan a donné avis d'un amendement au bill con-

cernant l'assistance à donner aux marins malades et sans ressources, à l'effet d'étendre les dispositions de cet acte aux vaisseaux employés dans les pêcheries du Canada, à de certaines conditions.

Les documents demandés par M. Mitchell concernant la conduite de William Potter, président du Grand Tronc, accusé d'avoir déprécié en Angleterre le crédit du Canada, ont été mis, hier, devant la chambre par sir John A. Macdonald.

En réponse à M. Blake, sir John A. Macdonald a dit qu'il n'y avait eu aucune promesse à M. Wilkinson que la charge de shérif à Calgary lui serait donnée; mais on lui a promis, il y a plus d'un an, que la charge de régistrateur à Edmonton lui, serait donnée lorsqu'elle serait établie.

Le comité de la navigation de la baie d'Hudson a entendu, hier matin, le député ministre de la marine et des pêcheries. D'après les livres de bord des navires de la compagnie de la baie d'Hudson de 1870 à 1883 qui lui ont été transmis, le député ministre dit qu'il constate que la baie est navigable durant les mois d'été, malgré les glaces flottantes.

En réponse à M. Blake, sir Charles Tupper a dit, hier, que le 12 mars courant, la somme de \$7,000,000 avait été payée à la compagnie du Pacifique en rapport avec sa dette flottante. La somme de \$3,298,627 a aussi été payée depuis le 18 jusqu'au 24 du même mois, divisée comme suit : \$1,222,627 accepte sur subvention, et \$2,076,000 accepte sur emprunt. Tous les papiers se rapportant à ces paiements seront mis devant la Chambre.

PETITES NOTES

La chambre s'est ajournée à quatre heures, ce matin.

Le Sorolais vient d'entrer dans la sixième année de son existence. Nos meilleurs souhaits.

Les honorables MM. Royal et Scott ont eu aujourd'hui une entrevue avec sir John A. Macdonald et les membres du gouvernement pour discuter les réclamations du Manitoba.

Monseigneur Taché est de retour au Manitoba. Il a donné plusieurs conférences dans les centres manufacturiers des Etats-Unis, afin d'engager les Canadiens à aller s'établir sur des terres au Nord-Ouest.

Les conférences organisées par M. Beaugrand, directeur de la Patrie, deviennent de plus en plus ouvertement l'expression de la libre-pensée.

Après M. Buies, qui a fait l'éloge de l'Institut Canadien de Montréal et des hommes de l'Avenir et du Pays, voici le Dr Métiévier de Holyoke, Massachusetts, qui, dans une conférence sur la géologie, attaque hardiment le récit de Moïse sur la création de l'homme.

ABJURATION

M. F. A. D. Bliss, employé dans le département des douanes, a prononcé, ce matin, son abjuration devant Monseigneur d'Ottawa, à la Basilique. Il a ensuite reçu les sacrements de baptême, de confirmation et de communion. L'honorable M. Caron et madame Caron, servaient de parrain et marraine au nouveau converti.

Il y avait un grand nombre de fidèles présents à la cérémonie qui a été très imposante.

Le père de M. Bliss était ministre protestant, et un de ses frères est aussi ministre à Mattawan.

B. G. Theatre a 10 cts

INSTITUT CANADIEN
LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES
LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE.
Changement de programme toutes les semaines.
REPRESENTATION :
Dans l'après-midi a 2.30 hrs. EXCEPTÉ LES LUNDIS
Le soir a 8 heures.
Admission, 10 Cents.
Sièges réservés, 10 Cts. extra.

ARROSAGE DES RUES

Le comité de l'aqueduc a recommandé au Conseil d'adopter les arrangements pour l'année courante.
1. Que le prix payé pour l'arrosage des rues n'excède pas la somme de cinq cents par pied de front.
2. Que les rues suivantes seront définies par règlement municipal comme étant les rues et sections sur lesquelles l'arrosage se fera, à moins que la majorité des contribuables ne présentent à l'encontre des pétitions au greffier de la cité, d'ici au Mardi 15 Avril 1884.

Economie de 35 pour Cent

En achetant vos marchandises à la grande vente à sacrifices du fonds de Mavaut et Lanigan à leur ancien magasin, 113 Rue Rideau.

Ce fonds de commerce a été acheté argent comptant à 65 cts dans la Piastre.

Conditions de vente : Argent comptant et Un seul prix.

BRYSON, GRAHAM & Co.,

113 Rue Rideau.

& CO.

AVIS aux PROPRIETAIRES DE BUVETTES ET MAGASINS DE LIQUEURS.

Toutes personnes désirant obtenir une licence de buvette ou de magasin en conformité de l'acte des licences d'Ontario, pour l'année commençant le 1er Janvier prochain, sont par le présent averties que toutes les demandes doivent être présentées à l'inspecteur d'ici au 1er Avril prochain.

Des formulaires de requêtes peuvent être obtenues en s'adressant chez l'inspecteur à son bureau, Hotel de ville. Heures de bureaux : de dix heures du matin jusqu'à midi et de 2 à 4 heures de l'après-midi.

JOHN O'REILLY, Inspecteur des licences. Ottawa, 21 Mars 1884. 6 ins-2 f. s.

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET EL PADRE

S. DAVIS & FILS MONTREAL.

MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

3 déc. 1 an.

FRED. WHITE, Contrôleur. Ottawa, 17 Mars 1884

ROBES DE BUFFLES !

Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encaissement de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'Hotel Russell.
Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de de loup-cervier, d'ours du nord et japonais. Sur 35 peaux d'ours il n'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.
Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre à l'essai, si qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas.
J. B. TACKBERRY, Encanteur.

GRAND Magasin de Meubles

L. GRATTON,

Entrepreneur Menuisier, No. 530, Rue SUSSIX, Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit, Construction et réparation de Maisons

Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à DES PRIX TRES MODERES.

1er Oct. 1883

PATINS, PATINS, PATINS,

Assortiment Complet

E. G. LAVERDURE

No. 96 Rue RIDEAU. 50 Mars 1883

AVIS

EST par le présent donné qu'une assemblée du bureau des commissaires de licences aura lieu, le lundi, 21 de mars, à onze heures du matin, à la chambre du Maire, hôtel-de-ville, dans le but de décider sur les demandes de certificats de licences accordées par l'acte de 1883.

HECTOR McRAE, Inspecteur en chef. Ottawa, 25 février, 1884

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des

MEILLEURES FABRIQUES et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage de vestique) Royal, Wilson, Stewart, Wood, Wanser, New Stewart, White, Wheeler et White.

(Machines à Coudre pour fabrication) Wanser D et F.

Singer et Wilson No. 2. Machines de Pearson pour coudre avec le fil gris et avec le fil dur.

Machines de Jones à rapicour pour es fabricants de chausures.

R. W. MARTIN

36, Rue Rideau. 1er Fév. 1884

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont.

B. P.—Boite 68, 24 Fév 1883